

=====  
Le recherche scientifique au Congo Belge. (x)  
=====

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je remercie M. DEFAYS de ses paroles aimables. Vous êtes, autant que moi, trop avertis des rites préliminaires des conférences pour qu'il soit nécessaire de mettre au point l'introduction de M. DEFAYS. Cependant, comme la causerie à bâtons rompus que je vais vous faire n'a que de lointains rapports avec les grandes conférences coloniales dans lesquelles les circonstances l'ont insérée, je vous dois quelques explications qui ne sont pas inutiles, car elles situeront mon sujet.

Il y a, je pense, près de deux ans, que cette causerie fut conçue, mais diverses raisons la firent différer jusqu'à ce jour. C'est ainsi qu'elle coïncide avec un cycle de grandes conférences, faites par d'authentiques vedettes. Or, mon dessein n'a pas changé de m'adresser familièrement à des étudiants, surtout de l'Université de Liège et plus particulièrement à des étudiants coloniaux, c'est-à-dire venus d'Afrique pour faire leurs études à notre Université. Je n'ai donc pas l'intention de me parer d'un caractère de vedette que visiblement je n'ai pas. Je n'ai pas de traits communs avec un SOUSTELLE, un GRANDVAL, ces héros de l'actualité, pas même avec un André MARIE, évoquant un passé de luttes pour y chercher des inspirations actuelles. J'ajouterai que la simplicité voulue de ma causerie à bâtons rompus convaincra tout le monde que mes paroles n'auront aucun caractère officiel, seront indépendantes de toutes les charges honorifiques que M. DEFAYS a pu vous énumérer. Il s'agira uniquement d'un colloque privé d'un professeur avec des étudiants, dans une liberté toute académique.

Mon sujet n'est pas dans le passé ni dans l'actualité, il est dans le futur. C'est pourquoi je le destine à des jeunes, à ceux pour qui, selon le Chant des Etudiants de l'Université de Bruxelles

" . . . . se lève la moisson d'avenir".

---

(x) Conférence faite en la salle académique de l'Université de Liège, le 8 mars 1957 sous les auspices de l'Association des Etudiants du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

Mon sujet bien qu'ancien de deux ans, n'est donc pas du vieux neuf et il a mûri pendant ces deux ans, c'est en s'améliorant. Tout ce qui est parvenu à ma connaissance entretemps m'a en effet rendu plus dans mes opinions. Comme il s'est d'ailleurs passé assez bien de choses pendant ces deux ans, qui intéressent la recherche scientifique au Congo, je suis plus et mieux documenté qu'alors et je puis vous parler avec plus d'assurance.

Mon sujet n'est pas neuf, il est inépuisable et devenu permanent. Je l'ai traité en 1954 à Léopoldville et à Bukavu. Devant mes auditeurs d'Afrique, d'ailleurs tous blancs, j'avais jugé utile d'esquisser un tableau familial de mes propres émerveillements au sujet des effets généraux exercés sur la société par les découvertes scientifiques et technologiques accomplies pendant les années dans lesquelles se situe ma propre existence.

Je me dispenserai de ces évocations devant mes auditeurs liégeois, non parce qu'elles sont moins nécessaires à un public plus averti : je crois que le tableau est assez impressionnant pour chacun, quel qu'il soit. Mais c'est un événement récent et significatif qui m'y fait renoncer. Vous êtes certes tous informés que le Gouvernement a institué récemment une commission nationale présidée par le Roi Léopold et qui a pour objet l'étude des problèmes que posent à la Belgique et aux territoires d'outre-mer les progrès des sciences et leurs répercussions économiques et sociales.

La composition de cette commission, l'éclat que lui confère le caractère exceptionnel de sa présidence, rendent désormais superflue toute intention d'illustrer l'importance économique et sociale de la recherche scientifique, pour le Congo comme pour la métropole.

Je ne vous exposerai pas non plus, même en raccourci, l'histoire de la recherche scientifique au Congo. On peut dire que la science a pénétré dans ces terres africaines avec l'homme blanc. L'exploration elle-même est de la recherche scientifique; la découverte géographique est de la science. On en est bien convaincu lorsqu'on se trouve à Lisbonne dans la grande salle de la Société de Géographie, ornée des noms de grands voyageurs lusitaniens. L'occupation de territoires jadis inconnus entraîne aussitôt un enrichissement général des connaissances au sujet des populations, de la faune, de la flore, du sol, des eaux, du climat, c'est-à-dire en zoologie, en botanique,

en biologie, en géologie et en géophysique, en pétrographie et en minéralogie, en hydrologie, en hydrographie, en météorologie et en climatologie, en géodésie, en anthropologie, en ethnographie, en linguistique, en sociologie, etc.,.

Effectivement, la présence belge au Congo a déjà permis, en peu de dizaines d'années, de riches moissons dans toutes les sciences que je viens de nommer. Elles ont alimenté les volumineuses publications de l'Académie Royale des Sciences Coloniales, qui a célébré il y a trois ans son premier quart de siècle d'existence. Cette institution fixera aussi pour la postérité la biographie des hommes qui ont fait progresser la connaissance scientifique du Congo. Ils sont trop nombreux pour que je tente seulement d'en nommer quelques-uns. Je me bornerai à noter que l'Université de Liège a pris une large part dans ces travaux de pionniers scientifiques, parmi lesquels il faut citer les DEHALU, les BUTTGENBACH, les FOURMARIER, pour ne nommer que les plus anciens, et sans énumérer leurs disciples.

La médecine a aussi pénétré avec l'homme blanc dans ces régions enfiévrées. Selon les termes d'une communication récente du Professeur NEUJEAN, ancien directeur du service médical à Léopoldville, à une séance de la commission préparatoire à la constitution de missions scientifiques interdisciplinaires de l'Université de Liège pour l'étude du Haut-Katanga, la médecine tropicale a achevé une première période qu'il appelle glorieuse, qu'il caractérise comme étant la période microbiologique, c'est-à-dire celle de la première urgence. Ses résultats ont d'ailleurs été remarquables, même sur le plan scientifique.

Entretiens et d'une manière progressive, on est passé à la période prophylactique et à la période sociale, c'est-à-dire à une période qui est moins conditionnée par l'urgente nécessité, mais qui est organisée en vue de résultats définis.

Mon opinion est que toutes les branches de l'activité scientifique en Afrique ont présenté ces phases, cette évolution, d'une manière plus ou moins marquée, plus ou moins avancée selon les disciplines. Envisageant principalement l'avenir, m'adressant à des jeunes, à qui je suis tenté de dire : " la recherche scientifique au Congo Belge commence demain", vous ...

comprendrez que je ne m'attarde pas aux considérations historiques, même si elles sont glorieuses, comme il faut le reconnaître et l'affirmer. Mes suggestions concerneront surtout la phase systématique de la recherche scientifique qui s'ouvre au Congo Belge, mais je crois nécessaire, pour éviter tout malentendu, de faire déjà ici une remarque importante. Ce que je viens de dire ne peut pas être interprété comme préconisant l'effacement des chercheurs expérimentés devant la relève par les jeunes. Il ne peut en être question. Il faut éviter, j'y insiste, de lancer des jeunes gens inexpérimentés dans l'aventure de la recherche scientifique au Congo en les abandonnant à eux-mêmes. Cela serait contraire à leur propre intérêt comme à l'intérêt de la recherche scientifique. Il est nécessaire qu'ils aient des mentors, des guides sûrs, en Belgique ou au Congo, qui les conduisent progressivement à la maîtrise d'eux-mêmes et de leur science. Ces mentors ne sont malheureusement pas plus nombreux que les disciples et il y a lieu de faire des efforts pour les susciter. Ceux qui agissent comme tels appellent de tous leurs vœux de plus nombreuses recrues de jeunes chercheurs, en pleine conscience de leurs devoirs à l'égard de ceux-ci pour les conduire au succès dans la voie ardue. De cette collaboration, dans laquelle chacun doit donner et recevoir, doit naître l'esprit d'équipe spontané et naturel, désormais indispensable pour une recherche féconde, et que nulle disposition artificielle, c'est-à-dire organique, ne peut susciter d'une manière certaine.

La période glorieuse n'a pas seulement pourvu au plus pressé et produit des travaux abondants et de valeur; elle n'a pas seulement laissé un héritage vraiment glorieux de noms et d'exemples. Elle a fait beaucoup mieux. Elle a préparé l'avenir. Elle lègue à la relève un ensemble impressionnant, par sa qualité autant que par sa quantité, d'organisations destinées à l'exercice de la recherche scientifique au Congo. Cet ensemble est si vaste et si divers qu'il est impossible d'y établir une hiérarchie, un ordre. Que l'on ne voie pas dans cette remarque la moindre réserve au sujet d'un apparent éparpillement des efforts, la moindre suggestion au sujet de la nécessité d'une plus grande coordination. Le territoire congolais est si vaste et si varié,

les champs ouverts à la recherche scientifique y sont si nombreux et si divers que j'estime, en principe, qu'il y a place pour un grand nombre d'organismes et que tous les efforts doivent être envisagés avec sympathie et encouragés s'ils ont des buts valables, des perspectives favorables de succès et des cautions personnelles dignes de confiance. La décentralisation et la spécialisation me paraissent indispensables au Congo. L'initiative aussi doit être sauvegardée et limitée seulement par des responsabilités raisonnables. Il faut à tout prix éviter d'implanter là-bas le système dont souffre tellement notre pays, c'est-à-dire un contrôle central à ce point absolu que son souci d'éviter aux exécutants toute possibilité de faute ou d'erreur les réduit finalement à l'impossibilité de travailler.

Certes, j'ai connaissance que la multiplicité des institutions a conduit à quelques cas de concurrence qui n'ont, me semble-t-il, pris d'importance qu'aux yeux des intéressés. Ils me paraissent en fait anodins si on veut bien les considérer objectivement et cela tient naturellement à l'étendue du pays. Si plusieurs personnes ou groupes de personnes s'occupent de questions analogues, c'est toujours en des endroits éloignés les uns des autres et de telle sorte qu'ils ne s'agit pas en fait de doubles emplois. La tendance à n'importe quel monopole n'est jamais louable en science. Je suis même d'avis que la revendication formelle d'un monopole peut faire douter de sa pertinence. C'est encore là une chose qui pour être réelle doit découler de l'évidence, c'est-à-dire de la qualification éminente, qui n'éprouve généralement pas le besoin de protection artificielle.

Je ne préconise pas, bien entendu, les doubles emplois. Au contraire, il faut les éviter attentivement, mais je crois qu'il ne faut pas que je m'étende ici longuement sur ce sujet, car il n'est pas actuel au Congo et le risque ne m'en paraît pas imminent. Il existe d'ailleurs des organes de coordination, j'en parlerai plus tard. Ils ne sont heureusement pas oppressifs et je suis personnellement très favorable à un régime général de liberté, d'initiative, même d'émulation, mais conditionné par le choix judicieux des hommes et l'efficacité de leur comportement.

Je considérerai les divers organismes accointés avec la recherche scientifique par catégories, parce qu'il me faut bien prendre un parti, mais sans aucune implication quelconque. Je n'ai pas non plus la prétention d'être complet. Je commettrai certes des oublis, pour la raison simple qu'il y a encore certes des organismes que je n'ai pas eu l'occasion de connaître. J'espère que l'on ne m'en tiendra pas rigueur.

J'envisagerai tout d'abord un ensemble de services du Gouvernement Général, dont la vocation n'est d'ailleurs pas exclusivement scientifique, mais qui comportent des aspects scientifiques incontestablement importants, qui ont rendu des services de caractère scientifique et qui sont appelés à en rendre encore, qui possèdent enfin des installations de caractère réellement scientifique. Ils sont cependant étroitement attachés à l'administration du territoire et ceci m'inspire une remarque qui m'est chère. J'ai toujours nié la pertinence de la division de la science en science pure et science appliquée. J'ai toujours pensé qu'il y a la science, caractérisée surtout par l'esprit et qui est idéale, et les applications de la science, qui sont matérielles. La vanité de la division en science pure et science appliquée est éclatante au Congo. Toutes les institutions que les Universités belges ont fondé au Congo en sont les preuves. Et l'organisation toute récente par M. le Recteur DUBUISSON de missions scientifiques interdisciplinaires au Haut-Katanga, dont l'objectif est purement pratique tout en étant confié à des hommes de science, justifie tellement mon point de vue qu'il paraîtrait indiscret d'insister. Les services spécialisés du Gouvernement Général peuvent donc recevoir l'étiquette scientifique que je leur attribue.

Je cite sans ordre :

- le service médical et d'hygiène ;
- le service vétérinaire;
- le service forestier ;
- le service météorologique ;
- le service géographique ;
- le service géologique ;
- le service minier;

...

le service hydrographique ;  
le service des travaux publics ;  
etc...

J'y assimilerai la Mission Anti-Erosive à Bukavu (Luberizi).

Ces services ont des "états de service" plus ou moins anciens, plus ou moins glorieux, plus ou moins scientifiques. Je n'ai pas l'intention de porter ici des jugements de valeur, parce que je considère que je n'ai pas le droit. Ils ont d'ailleurs tous une valeur élevée à mes yeux. Et tous ont une orientation scientifique et des moyens appropriés, entre autres :

- l'Institut de Médecine tropicale Princesse Astrid à Léo ;
- le Service météorologique à Binza ;
- le Service géographique à Léo ;
- le Laboratoire du Service minier à Bukavu ;
- le Laboratoire central des Travaux Publics à Léo et les laboratoires auxiliaires dans les chefs-lieux de province ;
- l'équipement du Service hydrographique ;
- etc...

Ces services ont un assez nombreux personnel, mais les cadres ne sont généralement pas saturés. Certains ne requièrent pas des chercheurs spécialisés et recrutent leur personnel parmi ceux que j'appellerai des diplômés de série : docteurs en médecine, licenciés ou docteurs en sciences chimiques, ingénieurs des mines et ingénieurs géologues, ingénieurs civils des constructions. Pour certains, une spécialisation serait utile : en géophysique, en géodésie, en hydrographie, mais elle n'existe guère, n'est d'ailleurs pas indispensable et s'acquiert le plus souvent par l'exercice même.

Il y a ensuite les nombreux instituts parastatux, dont le nombre n'a cessé d'augmenter depuis que les pouvoirs publics se sont convaincus que le développement de la recherche scientifique au Congo était une nécessité. Des Africains chevronnés m'ont dit que cela ne s'est pas fait sans luttes, mais enfin il faut reconnaître, en leur rendant hommage, que leurs efforts ont été couronnés de succès.

Dans cette catégorie également, je n'aurai pas la prétention d'être complet ni de suivre aucun ordre défini. Je citerai les trois grands :

l'Institut National pour l'étude agronomique du Congo Belge (Inéac),

l'Institut des Parcs Nationaux,

l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique Centrale (Irsac).

Il y a des instituts plus limités et dont le statut est peut-être moins officiel, tels l'Opac à Bukavu, l'Ovapiru, à Usumbura, enfin d'autres institutions qui n'ont pas d'objectif de recherche à leur programme, mais qui pourraient en concevoir, tels l'office des Cités Africaines, pour les importantes contributions que la recherche peut apporter à l'amélioration des logements; le Fonds du Bien-Etre Indigène, pour des contributions au grave problème de l'alimentation et d'autres questions, de caractère humain, social ou économique relatives à la vie indigène. D'ailleurs ce Fonds a déjà versé des subventions à des organismes scientifiques pour susciter et favoriser certaines recherches, par exemple en rapport avec la nutrition. On me permettra d'assimiler à la même catégorie le Foréami, qui n'est pas un parastatal, mais qui poursuit certains buts analogues à celui du F.B.I., dans un domaine plus restreint d'ailleurs d'assistance médicale. Sans intervenir directement dans la recherche, ce Fonds peut en être un auxiliaire ou un inspirateur.

Je reviendrai plus loin sur les questions du personnel de ces instituts.

Plus récemment, deux Universités ont été fondées au Congo, l'une à Kimuenza près de Léo (Lovanium), l'autre à E'ville (l'Université officielle du Congo Belge et du Ruanda-Urundi). Elles ont entrepris de développer des cycles d'enseignements supérieurs sur le modèle métropolitain et leur personnel comporte déjà et comportera toute la hiérarchie du personnel des Universités de l'Etat en Belgique. Elles ne se confineront pas dans l'enseignement, mais elles se proposent de cultiver également la recherche.

Les Universités belges ont d'une manière plus

ou moins ancienne, établi des fondations scientifiques au Congo, initialement avec une vocation médicale (Fomulac, Cémubac) plus pratique que scientifique (d'une manière analogue au Foréami). Cependant, les domaines d'action se sont élargis, en principe du moins et après les Universités de Louvain et de Bruxelles, celles de Liège (Fulréac) et de Gand sont venus s'ajouter plus récemment aux institutions de cette catégorie.

Elle me fournit la transition appropriée pour faire remarquer que la recherche scientifique au Congo Belge n'est pas l'apanage exclusif d'institutions situées au Congo et que de nombreuses institutions métropolitaines y jouent un rôle décisif. Ce sont d'abord les organes directeurs et les commissions scientifiques de la plupart des institutions africaines : Commission de géologie, Commission des carburants, Comité hydrographique du Bassin Congolais, etc... relevant du Ministère des Colonies; Conseils d'administration des instituts parastataux et des Universités, éventuellement leurs comités de direction et leurs commissions scientifiques; éventuellement d'autres institutions auxiliaires.

Mais il y a aussi des organismes purement métropolitains intéressés à la recherche scientifique au Congo Belge, tels le Musée Royal du Congo Belge à Tervuren et le Laboratoire de recherches chimiques de Tervuren, l'Institut de Médecine tropicale à Anvers, ainsi que l'Institut universitaires des Territoires d'Outre-Mer, à Anvers également, qui relèvent du Ministère des Colonies. Mais l'Institut pour l'Encouragement de la Recherche Scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture (Irsia), qui n'en dépend pas, a également subventionné certaines recherches au Congo et enfin, il y a les Universités belges et les établissements d'enseignement supérieur qui y sont assimilés, de même que les établissements scientifiques dépendant du Ministère de l'Instruction publique : Observatoire Royal de Belgique, Institut Royal Météorologique, Institut des Sciences Naturelles, etc...

C'est ma ferme conviction que ces organismes métropolitains doivent être et rester étroitement associés à ceux d'Afrique

dans la recherche scientifique au Congo Belge. C'est une nécessité pour les deux groupes et une source d'enrichissement réciproque. Toute tendance à la sécession des institutions africaines ne pourrait que leur nuire. Les Universités devraient jouer dans l'ensemble le rôle de régulateurs fondamentaux, dont émaneraient les impulsions et les contrôles. Je pense naturellement avant tout aux Universités belges. Celles d'Afrique sont encore très jeunes et ne peuvent avant longtemps se passer sans préjudice de l'appui des Universités de la métropole, c'est l'évidence même.

Cette étroite collaboration doit être non seulement organique, institutionnelle, mais surtout personnelle. A ce point de vue, les retours périodiques en Europe des personnes attachées à la recherche scientifique ont une grande importance, en dépit des inconvénients certains qu'ils entraînent au point de vue du temps disponible pour la recherche et au point de vue financier, aussi au point de vue de la continuité des travaux, ennui qui devient particulièrement grave quand il s'agit de services qui réclament des observations continues et ininterrompues. Ce point préoccupe tous les organes directeurs des établissements scientifiques africains et leur crée parfois des difficultés. Cependant les chercheurs sont justifiés objectivement à désirer reprendre des contacts scientifiques suffisants avec les centres de référence que sont les institutions scientifiques de tradition ancienne. C'est la preuve la plus probante de la nécessité des liens dont je parlais auparavant et il est donc recommandable d'y être attentif et favorable. Il faut s'efforcer de trouver dans chaque cas la mesure raisonnable compatible avec les ressources financières.

Mes auditeurs jugeront, d'après cette information encore incomplète, du nombre et de la variété des organes dont dispose la recherche scientifique au Congo Belge, dont beaucoup sont peut-être ignorés d'eux. Il entrerait dans mes intentions de leur apporter cette information, mais elle est occasionnelle et unique. Je verrais volontiers réaliser une information permanente et précise, par ex. par l'édition d'une brochure ad-hoc. Les Universités pourraient le faire à l'usage de leurs étudiants, mais

il semblerait préférable que cela émane d'un organisme balgo-congolais bien informé. L'Inrac est statutairement chargé d'une mission générale d'encouragement à la recherche scientifique au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. Cependant la création par cet Institut de centres de recherches propres a absorbé et spécialisé son activité, de telle sorte qu'elle n'a pas exercé jusqu'à présent de rôle de coordination; elle a même soumis ses propres programmes à la Commission de coordination des programmes de recherches scientifiques du Ministère des Colonies, qui a pour objet d'harmoniser les travaux des principales institutions balgo-africaines. Cependant, comme le problème le plus aigu qui se pose pour la recherche scientifique au Congo Belge est à mon avis celui de la pénurie du personnel, je crois que, sans<sup>en</sup> exagérer l'importance, la mesure simple d'information que je préconise serait utile et mérite de retenir l'attention d'un organisme approprié.

J'aborde donc cette question du personnel de la recherche scientifique au Congo Belge, en me limitant toutefois aux diplômés universitaires, à ceux que l'on désigne du terme souvent un peu imprécis de "chercheurs".

J'indique tout d'abord qu'il y a une pénurie générale, encore que inégale. Ce phénomène se manifeste d'ailleurs aussi dans la métropole. On comprend dès lors qu'il affecte le Congo Belge, dont on ne peut espérer que les besoins puissent être couverts avant qu'ils le soient en Belgique. Une concurrence sous ce rapport est peu propice et ne se manifeste d'ailleurs pas à vrai dire dans la recherche.

Je voudrais rendre mes jeunes auditeurs attentifs au fait que de nombreux emplois sont dès lors disponibles au Congo Belge, dans divers secteurs et dans des conditions très honorables, offrant les mêmes avantages et les mêmes garanties que d'autres emplois appréciés. Il va de soi que je n'envisage pas des emplois conduisant à la fortune. Dans ma conférence de 1954 au Congo, je disais "Tout homme qui s'engage dans la carrière scientifique sait qu'il n'y fera jamais fortune, que la médiocrité est ce qu'il peut attendre de mieux. C'est donc toujours un idéaliste, même s'il s'ignore."

Ceci n'est pas près de changer, il faut le dire tout net. Celui qui cherche fortune, au Congo ou ailleurs, ne fera jamais de la recherche scientifique. Aussi ne s'agit-il pas de cela, mais seulement d'assurer au personnel de la recherche scientifique une vie décente tant qu'il y reste engagé. Je déplorais en 1954 que cela n'était pas toujours réalisé. Depuis lors, des progrès appréciables ont été faits dans cette voie et je crois que les jeunes diplômés que ne hante pas la soif de l'or, qui ne craignent pas l'effort mais qui aspirent à la joie de connaître, peuvent désormais s'intéresser sans crainte d'aventure, de risque excessif, aux carrières de la recherche scientifique au Congo Belge. Je pense d'ailleurs que cette voie ne leur ferme aucune issue vers des emplois ultérieurs plus dorés, s'ils répondent à leurs désirs ou à leurs ambitions et si leur activité peut les y conduire. Mais je crois que ceux qui seront vraiment mordus par la recherche et qui y brilleront n'auront jamais le désir de lui être infidèle et de lui préférer la changeante Dame Fortune.

Je voudrais attirer spécialement l'attention de mes auditeurs sur l'inégalité de la pénurie de chercheurs au Congo. Elle est relative dans le domaine des diplômés universitaires que j'ai déjà qualifiés "de série", elle est totale dans celle des sciences "hors série". Je m'explique. J'ai rencontré au Congo et l'on recrute éventuellement avec plus ou moins de difficultés des médecins, des vétérinaires, des chimistes, des agronomes, des ingénieurs, des juristes, des philologues, des licenciés en sciences commerciales et économiques. Ce sont là ce que l'on pourrait presque appeler des qualifications "professionnelles", qui correspondent au fait que nos Universités deviennent de plus en plus des "Ecoles professionnelles supérieures". On trouve déjà plus difficilement des physiciens, des astronomes, des botanistes et des mathématiciens, mais enfin j'en ai rencontré quelques-uns tout de même.

Mais on cherche en vain des zoologistes (il y a plusieurs emplois vacants à l'Irsac, mais on ne trouve même pas d'assistants zoologistes pour les Universités belges), des géophysiciens, des ...

seismologistes, des anthropologues (il existe à l'Université de Liège un grade de docteur en sciences anthropologiques tombé en désaffectation), des linguistes, des ethnologues, même des sociologues et des psychologues.

Il s'agit là de spécialités devenues en quelque sorte "sans emploi" dans nos vieux pays, plus exactement considérés comme tels par une compréhension à ce point réaliste des études universitaires qu'elle semble ne plus souffrir d'exceptions. Or, dans toutes les régions dites "sous développées" et pas seulement au Congo Belge se manifeste maintenant le besoin de tels spécialistes des sciences de la vie et de la vie humaine. Sans doute n'en trouve-t-on nulle part en grand nombre, mais plus que chez nous tout de même, où cette situation n'existait pas à ce point au début du siècle.

Je ne porterai pas la question sur un terrain moral. Je crois préférable d'insister sur la demande appréciable de ces spécialistes au Congo Belge, dans divers domaines, à des conditions honorables et avec des perspectives qui sont engageantes pour les premiers qui s'engageront dans cette voie. Sans doute n'en faudra-t-il pas autant que des médecins et des ingénieurs, mais il en faut et il en faudra encore dans la suite.

M. le Recteur DUBUISSON s'est rendu compte personnellement de cette situation et il faut le louer d'avoir déjà tenté quelques efforts pour y porter remède. C'est ainsi qu'un jeune et distingué chargé de recherches de l'Irsac a déjà, sur ses instances, accepté de faire dans diverses sections de l'Université de Liège des cours libres d'ethnologie et de linguistique bantoues. C'est là une initiative qui mérite d'être élargie en un véritable institut d'africanisme. Il faut souhaiter que les diplômés de notre Université puissent bientôt figurer avec honneur dans ces spécialités humaines au Congo Belge.

Je ne voudrais pas cacher mon sentiment que la recherche scientifique au Congo présente le plus d'intérêt précisément dans les branches pour lesquelles on est mieux placé là-bas qu'ici.

Tout le monde sera facilement d'accord que le

Congo ne sera pas un endroit où il est particulièrement indispensable de se rendre pour des recherches en mathématiques, ou en philologie classique, voire même romane ou germanique, ou encore en matières d'institutes du droit romain, d'histoire antique ou médiévale, en résistance des matériaux, en thermodynamique, en physico-chimie, etc... Tout le monde admettra que l'on trouvera de meilleures conditions et un meilleur climat de recherches pour ces sujets dans nos Universités et dans nos pays.

Mais qui ne voit qu'il existe à foison, en quantité presque inépuisable, des sujets de recherches propres au Congo, dans toutes les branches des sciences naturelles et humaines, et pas seulement d'un point de vue systématique et morphologique, mais bien de la manière la plus fondamentale, la plus profonde, la plus causale. Ce sont là les domaines de choix pour l'orientation des jeunes vers la recherche, les domaines aussi où elle est le plus nécessaire. Seulement, ils sont le plus souvent extérieurs aux diplômes de série et demandent une préparation ou une spécialisation adéquate. Il me paraît utile de signaler cela aux étudiants que tenterait la recherche scientifique au Congo, particulièrement à ceux qui en sont originaires et ainsi peut-être le mieux à même de comprendre et d'apprécier ce point de vue. J'attire aussi leur attention sur l'importance des études relatives à l'agronomie et à la nutrition.

Je ne pourrais terminer sans dire quelques mots au sujet des conséquences à attendre de la recherche scientifique au Congo Belge, puisqu'aussi bien j'ai situé mon sujet dans l'avenir. Conséquences sociales, économiques et politiques. Je ne doute pas que ces sujets soient souvent débattus avec une âpreté considérable et j'en éprouve toujours quelque étonnement. Car en général les détracteurs du progrès sont des personnes qui y ont contribué tout en en bénéficiant, mais en lui souhaitant tacitement certaines bornes (jusque là et pas plus loin). Or, l'écoulement des événements et leurs conséquences n'ont pas de bornes et sont irréversibles. Il ne s'agit pas de s'abandonner au courant, mais de "gouverner". Et l'on ne peut pas gouverner avec le pour et le contre. On ne peut pas à la fois susciter le progrès et le ...

réfrèner.

La recherche scientifique est implantée au Congo Belge, elle y est en marche, elle ne s'arrêtera pas. Déjà les Noirs y sont associés, dans un rang généralement modeste certes, mais avec une qualité d'exécution qui a souvent requis mon admiration. Il n'est pas douteux que des hommes de cette race pourront s'élever à un niveau supérieur dans la recherche scientifique et probablement même au niveau supérieur. Il n'est pas douteux cependant que les Blancs resteront pendant très longtemps encore, sinon toujours, les authentiques garants de la recherche scientifique au Congo Belge. C'est sans doute le domaine où leur tutelle sera le plus longtemps nécessaire.

Quelle que soit l'évolution historique qui se produira et qui sera certes influencée, façonnée par la recherche scientifique, ce que les Belges auront fait dans ce domaine au Congo sera impérissable et sera peut-être la meilleure garantie de pérennité de son oeuvre civilisatrice et tutélaire. Elle constitue certes pour le progrès social et économique, politique aussi, un étalon de mesure d'une grande valeur, d'une incontestable certitude et même d'une absolue nécessité. Les expériences des derniers lustres en diverses parties du monde sont édifiantes à ce sujet.

Il m'apparaît donc qu'une partie de la jeunesse universitaire, animée de généreux sentiments à l'égard de l'oeuvre des Belges au Congo, peut avec confiance s'orienter vers la recherche scientifique. Et je pense en particulier aux étudiants coloniaux, dont je crois comprendre les aspirations profondes de maintenir l'action de leur race dans ces territoires de leur naissance; une belle mission leur est promise là dans la recherche scientifique si elle répond à leurs goûts et à leurs possibilités. Elle leur confèrera de l'autorité aux yeux de tous leurs compatriotes, sans distinction de couleur. Elle leur permettra d'oeuvrer d'une manière efficace à la consolidation d'une communauté belgo-congolaise.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je crois avoir tenu parole en vous faisant une causerie vraiment à bâtons rompus et familière. Cependant, cette causerie

prendrait à mes yeux quelque importance si elle avait seulement pu susciter parmi vous une seule vocation scientifique pour le Congo et je croirais même qu'elle pourrait être une conférence importante si, d'aventure, elle aurait pu faire naître plusieurs vocations scientifiques. Mais, étant d'une nature sceptique, je n'ai pas cet espoir et il ne me reste qu'à vous remercier de votre bonne attention, que j'espère du moins ne pas avoir lassée.-

-o-O-o-